

AMINATA

AMélioration de l'accès aux INnovations Agricoles pour la Transition Agroécologique



Objectif du projet

Le projet vise à contribuer au renforcement des capacités des producteurs maliens à adapter leurs systèmes de production. Il s'agit de consolider l'émergence de dispositifs d'appui à l'innovation agricole, durables et réactifs, pour faciliter l'accès des producteurs aux connaissances et savoir-faire nécessaires à l'élaboration d'innovations adaptées à leurs besoins et moyens ainsi qu'à l'évolution des contextes locaux de production.

Contexte

L'environnement physique et économique de la production agricole a profondément changé au Mali au cours des dernières décennies. Pour atteindre leurs objectifs, les familles rurales doivent en permanence adapter leurs systèmes de production. Jusqu'à présent, les producteurs ont développé des stratégies d'adaptation et de résilience autour de la constitution de stocks vivriers, d'une épargne sous forme de bétail, de la complémentarité entre activités, de la migration saisonnière et de l'interdépendance au sein des groupes sociaux. Ces facteurs de résilience permettaient des stratégies d'adaptation progressive des systèmes de production. Aujourd'hui, les modifications de l'environnement sont plus rapides, contraignant les producteurs à identifier les moyens d'accélérer ces transitions vers des systèmes plus durables et agroécologiques. Pour ce faire, ils doivent développer leurs connaissances et savoir-faire.

Les trois dernières décennies ont vu une diminution continue des dispositifs d'appui aux producteurs portés par l'Etat ou par les filières. Dans le même temps, on a pu observer l'apparition de nouvelles initiatives portées par des organisations de producteurs ou des organisations non-gouvernementales. Le projet AMINATA repose sur le postulat qu'une consolidation de ces nouveaux dispositifs améliorera leur réactivité et permettra d'accompagner efficacement et durablement un grand nombre de producteurs dans les transitions vers des systèmes d'activités plus performants, adaptés et inclusifs. Pour consolider ces nouveaux modèles d'accompagnement, il est nécessaire de mieux connaître le fonctionnement des systèmes locaux d'innovation et de tester des pistes de consolidation des dynamiques d'innovation déjà à l'œuvre.

La théorie du changement

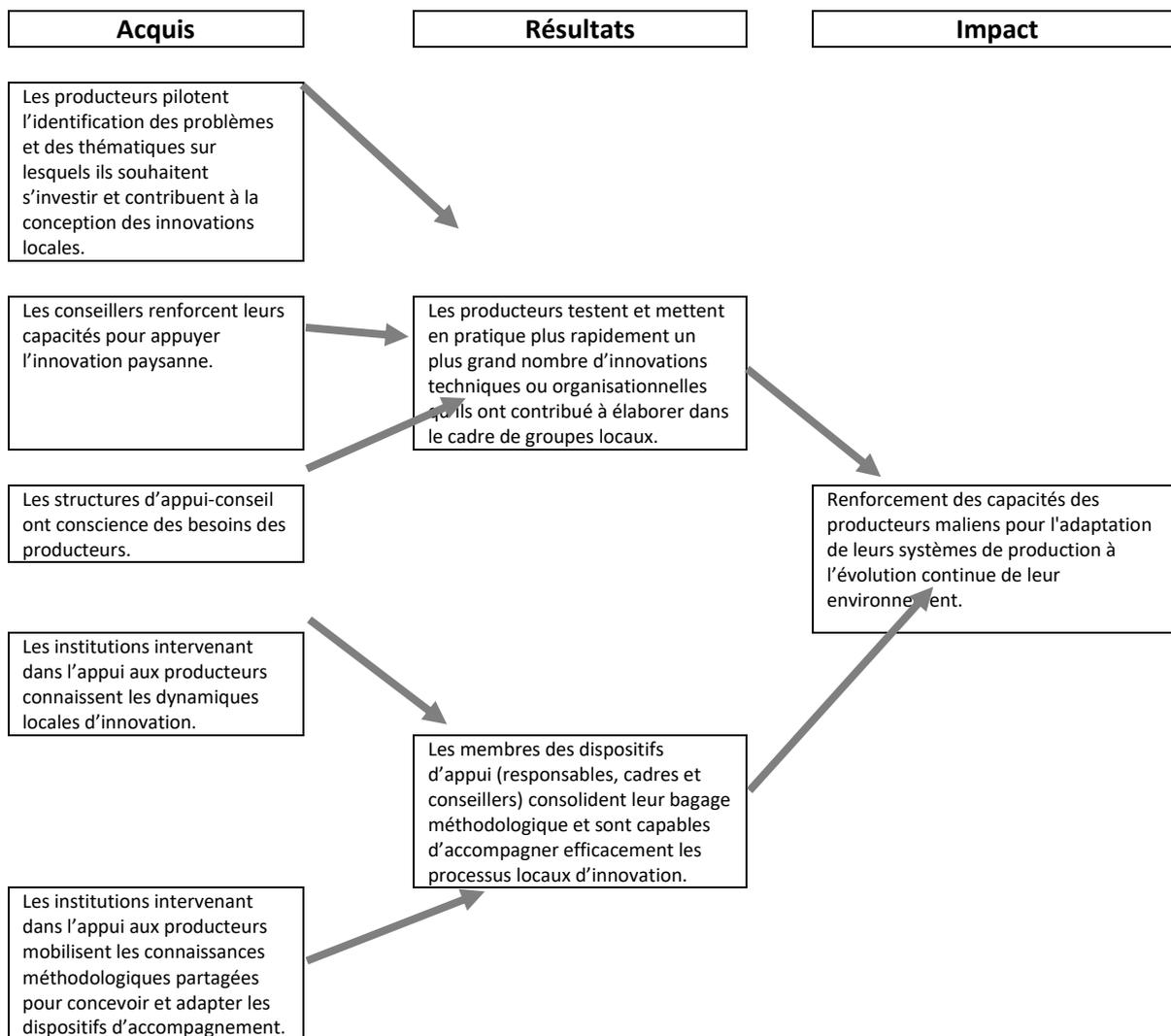
Le projet vise à contribuer au renforcement des capacités des producteurs maliens à adapter leur système de production face à la constante évolution de leur environnement. Pour ce faire, le projet cherche à consolider l'émergence de dispositifs d'appui à l'innovation agricole paysanne durables et réactifs pour un accès rapide des producteurs à des innovations techniques ou organisationnelles adaptées à leurs besoins, à leurs moyens et à l'évolution des contextes locaux de production.

Spécifiquement, ceci implique une stratégie qui vise :

- La consolidation des dynamiques individuelles ou collectives d'apprentissage et de partage de ces nouveaux savoir-faire autour des innovations introduites par les organismes de développement ou par la recherche mais également des innovations paysannes qui ont déjà fait leur preuve.
- L'accompagnement des producteurs dans la construction et l'appropriation de pratiques innovantes, plus écologiques, identifiées en partenariat entre les agriculteurs, les instituts de recherche, les conseillers agricoles des OP, de l'Etat et des ONG.
- Le partage des leçons issues de la démarche du projet avec les différents acteurs intéressés par les systèmes d'innovations dans le domaine de l'agriculture au Mali, afin de contribuer à la consolidation de l'expertise nationale en ingénierie de l'accompagnement de l'innovation au sein des OP, ONG, services techniques, et centres de formation agricole
- La capitalisation et la valorisation des résultats et expériences sur la création et la promotion des innovations techniques, organisationnelles et sociales pour des pratiques plus écologiques dans les domaines de la production durable animale et végétale au Mali et en Afrique de l'Ouest.

Pour consolider l'émergence de dispositifs d'appui à l'innovation agricole durables et réactifs, le projet visera l'atteinte des deux résultats suivants

1. Avec des méthodes d'accompagnement revisitées, les producteurs testent et mettent en pratique plus rapidement un plus grand nombre d'innovations techniques ou organisationnelles qu'ils ont contribué à élaborer et qui sont compatibles avec leurs moyens. Pour atteindre ce résultat, le projet propose d'accompagner les dispositifs d'appui aux producteurs actuellement opérationnels dans la zone du projet dans (i) la conception et le test de méthodes d'accompagnement des groupes locaux de producteurs innovateurs, (ii) l'organisation et l'appui au fonctionnement de ces mêmes groupes ;
2. Les responsables et les cadres des dispositifs d'appui consolident leur bagage méthodologique et sont capables d'accompagner efficacement les processus locaux d'innovation, grâce à une meilleure articulation des différents niveaux des systèmes d'innovation (local/régional/national). Le projet propose donc de développer plusieurs activités. Premièrement, il s'agira de caractériser les dispositifs d'accompagnement de l'innovation des partenaires du projet et d'analyser les systèmes d'innovation dans la zone d'intervention et leur évolution au cours de la mise en œuvre. Deuxièmement, le projet visera à constituer et animer un collectif diversifié d'acteurs de l'accompagnement. Dans un premier temps, ce collectif reposera sur les structures d'appui aux producteurs avec lesquelles l'AOPP collabore. L'objectif est de permettre un partage et une capitalisation collective de l'expérience acquise pour constituer progressivement une communauté de pratique qui contribuera aux débats méthodologiques à l'échelle nationale et régionale. Troisièmement, le projet formera des experts nationaux en accompagnement et produira des supports de formation (guides) à destination des producteurs animateurs, des responsables d'OP, des conseillers de terrain et autres cadres techniques.



Principales activités

Le projet mènera une série d'activités pour comprendre les dynamiques d'innovation existantes et agir auprès des producteurs innovateurs et leurs organisations. Il s'agit de :

- mener des enquêtes pour caractériser les dynamiques d'innovation paysannes, les dispositifs d'accompagnement de l'innovation dans la zone du projet et leur évolution au cours de la mise en œuvre ;
- tester les nouveaux outils et méthodes d'accompagnement des dynamiques paysannes d'innovation pouvant contribuer à la transition agroécologique des systèmes de production ;

Le projet assurera par ailleurs partage des connaissances et des expériences du projet. Il s'agit de/d' :

- organiser des ateliers pour constituer et animer un pôle d'acteurs de l'accompagnement en vue de capitaliser et partager les acquis du programme à l'échelle nationale ;
- assurer la formation continue des futurs experts nationaux en matière d'accompagnement de l'innovation et la formation académique des jeunes chercheurs dans ce domaine ;
- produire des supports de formation à destination des producteurs-animateurs, des responsables d'OP, des conseillers de terrain et des cadres techniques. (formation initiale agricole et en sciences sociales, formation continue).

Organisation

Le projet comprend deux composantes.

La **composante 1** s'organise autour de la conception et l'expérimentation des nouvelles méthodes d'accompagnement des dynamiques d'innovation paysanne afin que les producteurs puissent tester et recourir plus rapidement à un grand nombre d'innovations techniques et organisationnelles – qu'ils ont contribué à élaborer – qui répondent à leurs besoins tout en étant compatibles avec leurs moyens.

La **composante 2** s'articule autour de la consolidation du bagage méthodologique des responsables et cadres des dispositifs d'appui et de l'appropriation des innovations organisationnelles du projet par les acteurs de l'accompagnement de l'innovation agricole au Mali et dans la sous-région.

L'AOPP assurera le portage et la pérennisation du nouveau service d'appui aux producteurs innovateurs, développé dans le cadre du projet, notamment l'appui méthodologique aux OP de base pour :

- la consolidation de leurs méthodes actuelles d'accompagnement des producteurs innovateurs ;
- l'expérimentation et l'appropriation de la nouvelle méthode d'accès aux innovations ;
- la validation du prototype de méthode d'accès aux innovations dans d'autres régions du Mali ;
- le partage des résultats du projet aux niveaux national et régional.

L'AVSF assurera les activités de suivi et évaluation ainsi que la coordination des activités de terrain

L'Institut d'économie rurale (IER), l'Institut des sciences humaines (ISH) et le CIRAD assureront le soutien à la conception du dispositif d'appui à l'innovation. Il s'agira notamment de :

- la caractérisation des systèmes d'innovation dans la zone du projet,
- l'appui scientifique pour la conception et l'expérimentation des dispositifs de création d'innovations,

- le suivi de la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs par l'AOPP dans d'autres régions.

L'IER et le CIRAD assurent également l'encadrement des formations académiques et la conception des modules de formation continue pour une diffusion des résultats du projet.

Le CIRAD assurera également la coordination scientifique et administrative du projet

Un comité de pilotage permettra d'associer l'ensemble des partenaires à l'orientation du projet.

Organisation de mise en œuvre

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), France

Partenaires du projet

Institut d'économie rurale (IER), Bamako, Mali

Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP), Bamako, Mali

Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF), Bamako, Mali

Autres partenaires

Institut des sciences humaines (ISH), Bamako, Mali

Interactions et partage d'expérience avec les projets UE FAIR-Sahel, APSAN, AGCC2, PAFAM, IRRIGAR, CRS SANAD, EJOM

Lieu

Cercle de Kita et Cercle de Bougouni, Mali

Financement

Union européenne : EUR 2 000 000

Durée

48 mois (A partir du 1^{er} février 2022)

